

**Ecole maternelle G.E Clancier d'Aixe-sur-Vienne**  
**Conseil d'école du 13 février 2020**

Ouverture de séance : 18h05

Présents : Mr DOUBLET, enseignant, directeur par intérim de l'école maternelle et président du Conseil d'école / Mme GAILLARD, enseignante / Mme COZMA, enseignante / Mme PERRONNO, enseignante (remplaçante de Mme BARTHE) / Mme DUPLANTIER, enseignante / Mme BACH, enseignante.

Mr ROUX, DDEN/ Mme VIALA, DDEN / Mme CLAVEAU, adjointe au Maire chargée des affaires scolaires / Les représentants des parents d'élèves : Mme DEPARDIEU, Mme AUVRE, Mme FREYSSINEL, Mme HENNION IMBAULT, Mme CHARPENTIER, Mr GIARD, Mme CHATEAU, ATSEM Mr BILLAC, responsable Hygiène et sécurité.

Excusés : Mr MUSSON, Inspecteur de l'Éducation Nationale Haute Vienne 1/ Mme BARTHE, directrice (arrêt maladie) / Mr ARNAUD, Maire d'AIXE Sur VIENNE / Mr ELBAZE, Mme DA SILVA, Mme BONNAIRE représentants des parents élèves.

**Ordre du jour des enseignants :**

1. Sécurité : exercice évacuation incendie et PPMS : plan particulier de mise en sûreté :

Monsieur Doublet a invité monsieur Billac, responsable Hygiène et sécurité de la commune pour présenter l'exercice de sécurité civile simulant la rupture du barrage Saint-Marc situé à Saint-Martin Terressus qui a été mis en place par la préfecture de la Haute-Vienne le jeudi 12 décembre de 9h à 14h. Les deux écoles ont suivi les instructions de la mairie lors de cet exercice.

M. Billac précise qu'il a été considéré qu'il était important de prévenir les directeurs des deux écoles même si l'école élémentaire serait moins impactée par ce scénario. L'Académie a pris la décision de ne pas faire réaliser l'exercice d'évacuation de l'école. L'information a été relayée à l'école par le biais de M.DOUBLET.

La sirène a été déclenchée vers 12H.

Les cornes de brumes qui dysfonctionnaient lors du dernier exercice PPMS intrusion ont été remplacées. A ce jour, la clef de la porte communicante entre les deux classes de MS et de MS/GS ainsi que celle du dortoir n'ont pas été trouvées. Monsieur Doublet demande si des targettes ne pourraient pas être installées.

M.Billac s'engage à trouver la clé entre les 2 classes de MS et la clé du dortoir.

2. Effectifs en 2020-2021 :

Monsieur Doublet rappelle qu'il y a 142 élèves aujourd'hui sur l'école maternelle.

Pour la rentrée 2020-2021 les effectifs seraient les suivants :

- PS (nés en 2017) : 71
- MS (2016) : 46
- GS (2015) : 37

Total : 154 soit une hausse des effectifs de 12 élèves. Compte tenu de ces effectifs, il n'y a pas de risque de suppression de poste pour l'année scolaire 2020/2021.

Les inscriptions ont débuté depuis le 14 janvier 2020. A ce jour, 21 familles ont inscrit ou ont pris rendez-vous avec Madame Gayout.

Une répartition sera réalisée en fin d'année scolaire. Une limitation des classes de grande section maternelle à 24 élèves sur tous les territoires ayant été décidée par le ministère, l'équipe enseignante adaptera la répartition des classes en fonction de cet objectif ministériel.

Si le nombre d'élèves accueillis en petite section pour la rentrée de septembre reste ainsi c'est-à-dire au nombre de 63 élèves, il faudra réfléchir à l'organisation du temps de sieste (nombre de lits et lieu de la sieste). Il faudra également réfléchir à l'organisation du temps de cantine.

Mme CLAVEAU prend en charge cette réflexion qu'elle mènera en collaboration avec M.BILLAC et Mme GAYOUT. Mme BACH alerte sur le fait qu'une classe pourra peut-être servir de lieu de sieste.

### 3. Coopérative scolaire :

Au 31.10.19, il reste 4331.57 € sur le compte du Crédit Agricole.

ENTREES	SORTIES
Versement des Bout'en train spectacle de Noël : 278 €	Spectacle JMF pour les GS : 199.50 €
Versement des familles spectacle Noël en espèces : 117.17 €	Achat d'ingrédients pour les classes et de petit matériel : 168.31 €
Versement d'une famille coopérative scolaire : 10 €	Projet Arts-Plastiques : 91.44 €
	Achat de matériel pour Noël (bois, papier kraft, paillettes) : 131.66 €
	Achat de livres pour projets : 29.30 €
	Achat de matériel de gymnastique : 77,44 €
	Spectacle de Noël : 505 €
TOTAL : 405.17 €	TOTAL : 1202.65 €

Au 31.01.20, il reste 3534.09 € sur le compte du Crédit Agricole.

#### Pour rappel :

- Spectacle de Noël : 3.72€/enfant (Bout'en train : 2€, Coop 0.72€, Famille 1€)
- JMF : 3.50€/enfant (Coop 1.50€, Famille 2€)
- Projet Artistique Mr DOUBLET/Mme GAILLARD : 91.60€ avant décembre 2019 (ont dépensé 91.44€)

Le photographe scolaire viendra le vendredi 27 mars 2020. Comme l'année dernière les commandes de photos se feront par internet.

#### 4. Budget fonctionnement et investissement :

Monsieur Doublet explique que chaque année, il lui est demandé d'établir un budget prévisionnel de fonctionnement et un budget investissement.

Monsieur Doublet montre le tableau du budget de fonctionnement et d'investissement en expliquant les choix effectués par l'équipe enseignante.

Attention, ces chiffres sont seulement prévisionnels et ne sont pas encore validés par la Mairie.

#### Budget prévisionnel de fonctionnement 2020

	<u>Réalisé 2018</u>	<u>Budget 2019</u>	<u>Réalisé 2019</u>	<u>Budget 2020</u>
<b>60628 - Produits pharmaceutiques</b>	310,23	/	17,00	voir avec Mr BILLAC
<b>60632 - Fournitures de petit équipement matériel école maternelle</b>	1 277,53	<b>1 350</b>	1 132,38	<b>1 350</b>
<b>6064 - Fournitures administratives</b> papier photocopieur 100 ramettes à 3,38 ttc ET 15 ramettes de A3 à 6,42 ttc	407,70	<b>400</b>	434,30	<b>400</b>
<b>6067 - Fournitures scolaires</b>	4 501,44	<b>5 250</b>	5 290,89	<b>5 300</b>
<b>6068 - Autres matières et fournitures</b> (jouets (livres) de Noël)	1 200,00	<b>1 323</b>	1 322,64	<b>1350</b>
<b>6135 - Locations immobilières</b> (photocopieur)	478,80	<b>700</b>	638,40	voir avec Mr FOSSÉ
<b>6156 - Maintenance photocopieur</b> (coût copie)	326,27	<b>500</b>	236,57	voir avec Mr FOSSÉ
<b>6247 - Transports collectifs</b>	1 619,50	<b>2 000</b>	1 164,00	<b>1 700</b>
<b>6262-Frais de télécommunications</b> (abonnement internet)	1 358,91	<b>1 450</b>	1 334,13	voir avec Mr FOSSÉ
<b>6284 - Redevance pour service rendu</b> (redevance spéciale ordures ménagères)	1 658,88	<b>1 659</b>	1 658,88	voir avec Mr FOSSÉ
<b>TOTAUX</b>	#####	<b>14 632</b>	#####	

## Budget 2020 section investissement

### Travaux à réaliser par ordre de priorité:

1- **Rénovation de la douche** : Mitigeur, rideau et étagère de la douche. Remplacer la grille par une bonde.

2 - **Toilettes adulte** : changer le système de chasse d'eau. Budgétisé en 2019 (1000 euros) mais non réalisé.

### 3- **Salle d'hygiène des toilettes enfant** :

Toilette du haut et du bas : dysfonctionnements des chasses d'eau, de l'évacuation, (mauvaises odeurs, refoulement du trop-plein), autre système de lavabo (insécurité et consommation d'eau importante). Pression d'eau insuffisante pour pouvoir se laver les mains et remplir les chasses d'eau simultanément. Carrelage à refaire, système de séparation entre les toilettes pour l'intimité ( cf compte rendu visite Mr LECLERC, inspecteur Sécurité). Mme Claveau précise que les agents doivent budgétiser les travaux de réfection.

Mme CHATEAU précise qu'un petit lavabo serait indispensable pour pouvoir laver le linge sali lorsque les enfants ont des accidents d'hygiène.

4 - Mise en place de tableaux d'expressions avec les visages en terre réalisés par les élèves. Mme Claveau précise que ces travaux nécessitent d'être budgétisés car ils imposent des normes de sécurité. La préoccupation des enseignants est que le travail des enfants soit valorisé tant que les enfants sont scolarisés dans l'école.

5- **Chantier cour** : 2 poubelles (33 litres) dans les cours de récréation accessibles aux enfants.

6- Repeindre la classe de Madame COZMA.

8- Rénovation des portes manteaux à poursuivre.

9- Repeindre les bacs sous les portes manteaux.

10- Repeindre les meubles du coin poupée (fushia et vert) dans la classe de Madame GAILLARD.

11- Repeindre les trois tables en jaune de la classe de Madame COZMA.

13- Traçage de jeux au sol dans les cours de récréation.

Mme Claveau demande de lui fournir une liste de tracés de jeux et leurs emplacements souhaités dans la cour de récréation. (Avec un plan de cour très succinct).

14- Mise en place d'un abri pour stocker les engins roulants à l'extérieur (double entrées).

Mme Claveau précise qu'il n'y a pas de possibilité de positionner un abri dans la cour. Les mesures de sécurité, l'entretien et la garantie de sa fermeture ne pourraient pas être assurés.

15- Achat de lit pour le dortoir budgétisé en 2019 (2000 euros) mais non acheté.

- **Projets pédagogiques/ équipements :**

16- Panneaux d'affichage en liège sur le mur de la BCD. Environ 60 euros

7- Renouvellement des 2 TBI existants

12-Renouvellement de la photocopieuse par une photocopieuse couleur.

**Coût :** voir avec les services techniques de la mairie.

Les budgets seront votés au mois d'avril. Au prochain conseil d'école, les travaux et investissements acceptés par le conseil municipal seront annoncés.

5. **Projets d'école et projets de classe :**

**Projets réalisés :**

- Madame Mégane Rivière animatrice du SYDED est intervenue dans les classes de maternelle le vendredi 23 décembre pour sensibiliser les élèves au tri du papier. Un petit conte sur l'histoire du papier de 15 minutes a été raconté aux élèves de maternelle, afin qu'ils prennent conscience de l'importance du recyclage du papier (et autres recyclables). A ce jour, des poubelles bleues ont été installées dans chaque classe. Il faudrait peut-être avoir un récapitulatif des critères de tri pour que les enseignants et le personnel communal aident les élèves à réaliser les bons gestes.
- Les valises du projet « La couleurs des émotions » de Madame Gaillard et de Monsieur Doublet ont été installées le jeudi 6 février dans la salle de jeux.
- Une boîte à livres a été installée sous le préau. Elle est en service. L'équipe enseignante sollicitera les familles afin de réaliser le stock de cette boîte. L'équipe enseignante remercie les services techniques de la mairie pour cette belle réalisation.

**Projets à venir :**

- **La Grande Lessive** : toutes les classes vont participer à ce projet artistique le 26 mars 2020. Le thème sera : « ***Un monde en KIT*** ».
- **Piscine** : les GS participeront aux séances de piscine, 1 fois par semaine à compter du mardi 10 mars. La première classe partira de l'école à 13h40 de l'école. Les élèves seront dans l'eau de 14h20 à 14h45. Ils reviendront à l'école vers 15h20. La deuxième classe partira de l'école à 14h05. Les élèves seront dans l'eau de 14h45 à 15h10. Ils reviendront à l'école vers 15h45. La troisième classe partira à 14h30 de l'école. Les élèves seront dans l'eau de 15h10 à 15h35. Ils reviendront à l'école vers 16h05. Pour information l'ordre de

passage des trois classes de Grande Section sera le suivant (modification par rapport à l'ordre initial) : Mr Doublet, Madame DUPLANTIER et Madame Perronno.

L'équipe enseignante souhaite remercier les parents qui ont passé leur agrément natation mais également les parents qui aideront à l'habillage et au déshabillage des élèves.

- « Je lis, j'élis » se poursuit. C'est un projet littéraire départemental où des livres sélectionnés sont lus par des bénévoles à la bibliothèque municipale et exploités en classe par la suite. Le vote aura lieu le 31 mai 2020.
- Semaine de la maternelle : cinq classes vont participer à la semaine de la maternelle du 16 au 20 mars 2019. Durant cette semaine, il s'agira pour les classes maternelles, d'ouvrir leurs portes aux parents et aux partenaires, qui pourront participer et s'impliquer dans les activités proposées par l'équipe d'école.
- Projet artistique sur les différences et les ressemblances en partenariat avec l'Atelier-Musée de la Terre à Puycheny. Ce projet, intègre les six classes de l'école. Trois interventions par classe sont programmées dont une sur le site de Puycheny le mardi 12 et le vendredi 15 mai ainsi que le mardi 2 juin. Les classes vont décliner ce projet sur trois thèmes : les poupées, les habitats et les écritures du monde. Une exposition en fin d'année présentera le travail des enfants.  
Nous remercions le comité des fêtes d'Aixe sur vienne ainsi que les Bout'en train pour le financement de ce projet (coût pour six classes 2065 €).  
Le don du comité des fêtes de 960 euros sera aussi utilisé pour ce projet.  
Il a été décidé en conseil des maitres de diviser la somme restante en trois (bout en trains, parents d'élèves et coopérative scolaire).
- Tiers lieu l'ID : Les classes de GS et de MS se rendent avant chaque vacance à l'ID pour découvrir l'outil informatique. En parallèle, l'autre moitié de la classe se rendra à la bibliothèque Simone Veil.
- Opération petit déjeuner équilibré : Comme tous les ans Madame Goutte (responsable de la restauration scolaire) et une diététicienne viendront le vendredi 10 avril présenter et faire goûter un petit déjeuner équilibré. Cette opération sera précédée le lundi 6 et le mardi 7 avril d'une fabrication de « Smoothie » aux fruits de saison. (Pour les classes de GS et celle de MS/GS)
- Les spectacles de fin d'année auront lieu au centre Jacques Prévert, les lundi 15, mardi 16 et jeudi 18 juin.
- La fête des écoles se déroulera le vendredi 19 juin ou le vendredi 26 juin dans la cour de l'école élémentaire. Mme Claveau précise de réserver rapidement le barnum disponible en mairie.
- Dans le cadre de la liaison GS/CP, les élèves de grande section iront déjeuner au self de l'élémentaire en fin d'année scolaire. De plus, lors de la dernière période (après les

vacances de printemps), les élèves de CP viendront lire des histoires aux classes de grande section.

## ORDRE DU JOUR DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES

### - Effectifs :

- Les inscriptions ont-elles débuté ?
- Est-ce prometteur pour les effectifs à la rentrée 2020 ?
- A-t-on écho d'une éventuelle menace de fermeture de classe ?

Réponse : confère point n°2 Effectifs en 2020-2021

### - Travaux :

- Où en est l'avancée des travaux évoqués lors du précédent conseil (installation de potelets, signalisation accès pompiers ?)

Réponse : Oui pour la signalisation répond Mme Claveau, les potelets sont actés au service mairie, un film occultant sur la vitre des toilettes pourra être installé pendant les petites vacances. Pour la sécurisation de l'accès chaudière du gymnase, un dispositif sera également installé pour sécuriser cet accès.

- La réfection de la douche sera-t-elle bien prévue au budget de l'année 2020 ?  
La rénovation de la douche a été demandée au budget 2020 section investissement par l'équipe enseignante.

- Une solution a-t-elle été trouvée pour l'installation des valises sur les émotions ?  
Réponse : confère point n°5 Projets d'école et projets de classe, Projets réalisés.

- Les panneaux d'affichage pourraient-ils être déplacés à côté du portillon de la nouvelle entrée ?  
Madame Claveau prend note de la demande.

- La boîte à livres est-elle installée et en activité ?  
Réponse : confère point n°5 Projets d'école et projets de classe, Projets réalisés.

A quelle date est prévue la délocalisation du marché et de la foire au niveau du kiosque ?

L'esplanade destinée à accueillir la foire est à l'heure actuelle dégagée et accessible, les branchements électriques sont maintenant à réaliser pour que cet espace puisse être opérationnel. La foire mensuelle reviendra place René Gillet à compter du vendredi 3 avril 2020.

### - Périscolaire :

Cantine : Nous saluons les efforts faits en termes de qualité des repas servis et nous nous demandons si des produits locaux, circuits courts sont également intégrés ?

Réponse : Mme Claveau souligne l'existence de normes européennes auxquelles la cuisine centrale doit se soumettre. La difficulté est de trouver des producteurs sur notre région, capable de répondre aux besoins en termes de quantité et aux normes requises. De plus la traçabilité doit être transparente. Les légumes « bio » sont fournis par des producteurs de la Haute-Vienne. Sur le site de la mairie, il est possible de consulter les différents lots de denrées alimentaires ainsi que le nom des entreprises titulaires (cf délibération du Conseil Municipal du 12/12/2019)

Garderie : certains parents ont été surpris d'apprendre que des temps de vidéos pouvaient être proposés lors des temps de garderie. Est-ce- que cette information pourrait être indiquée lors de la présentation des services périscolaires lors de la réunion de pré-rentree ?

Réponse : Mme Claveau répond que cette demande d'information sera prise en compte lors de la prochaine année scolaire.

Certains parents nous ont signalé avoir vu à plusieurs reprises certains agents utiliser leur téléphone portable devant les enfants lors des temps de garderie.

Réponse : L'utilisation du portable par les agents municipaux pendant la garderie a été gérée par leur responsable.

Est-il possible à 16h25 d'ouvrir également le petit portillon à côté du portail pour faciliter l'accès des poussettes ?

Réponse : Oui c'est possible. L'ouverture sera rajoutée à la programmation automatique.

Exercices de sécurité :

- Les points à améliorer lors des précédents exercices ont-ils été résolus ? (Cornes de brume, clés des portes communicantes)

Réponse : confère point n°1 Sécurité : exercice évacuation incendie et PPMS : plan particulier de mise en sûreté.

- Projets

- Quel projet va-t-il être mis en place avec l'argent reçu par le comité des fêtes ?

Réponse : confère point n°5 Projets d'école et projets de classe, Projets à venir.

- Divers :

- Quel retour de l'utilisation du « visiophone » ?

Réponse : Mme CHATEAU répond que son existence est très pratique et permet de voir les personnes. Pas de retour négatif. Il semble que la targette ne soit pas utilisée régulièrement sur les temps périscolaires. Concernant la targette, un nouveau panneau indiquant la nécessité de la refermer pourrait améliorer la situation.

- De nombreux parents rencontrent des difficultés de garde le mercredi : des actions en lien avec la communauté de communes sont-elles envisagées pour palier ses difficultés ?

Réponse : Mme CLAVEAU répond que cette difficulté relève d'une compétence communautaire et que la municipalité fera remonter cette problématique.

- Les représentants des parents d'élèves souhaitent organiser un goûter participatif avant les vacances de pâques si le temps le permet.

- Retours parents : la mise en place d'un blog et les problèmes de stationnement aux abords de l'école. La protection des images représente un coût que l'équipe enseignante ne souhaite pas payer. Par ailleurs, certains enseignants ne souhaitent pas rendre public leur travail. La communication avec les familles se fait déjà à travers les cahiers de vie.

- Est-il possible d'envisager de mettre en place un moyen de communication interne pour que les parents soient informés des éléments importants qui pourraient avoir lieu dans la journée concernant leur enfant ? (Cahier de transmission ou possibilité d'écrire sur le cahier de liaison...?) En effet, la personne présente lorsque nous récupérons notre enfant n'a pas forcément l'information (l'enseignant ne sait pas forcément ce qui peut se passer sur le temps périscolaire ou le personnel de la garderie sur le temps scolaire ou même sur le temps de cantine, donc parfois difficile pour les parents d'avoir les informations).

Réponse : Mme CLAVEAU souligne l'existence d'un coordonnateur qui peut servir de médiateur avec les familles. Il peut être contacté par les parents en cas de besoin, M. GUDIN Jean François.

Fin de séance : 20h10

Signature du Président

Monsieur DOUBLET

Signature des secrétaires de séance.

Madame DUPLANTIER et Madame  
GAILLARD